



**UNE VERSION
ADAPTEE AUX
JEUNES DE LA
POLITIQUE DE JUSTICE
TRANSITIONNELLE DE
L'UNION AFRICAINE**



**UNE VERSION
ADAPTEE AUX
JEUNES DE
LA POLITIQUE
DE JUSTICE
TRANSITIONNELLE
DE L'UNION
AFRICAINNE**



YORJA
YOUTH ORGANIZATION FOR RESEARCH & JUSTICE ADVOCACY



**Impunity
Watch**

À propos du projet

En décembre 2024, YORJA et Impunity Watch ont initié un projet de développement d'une version adaptée aux jeunes de la Politique de Justice Transitionnelle de l'Union Africaine (PJTUA) avec le soutien financier des Pays-Bas dans le cadre d'un programme visant à accroître la participation significative à la justice transitionnelle (JT) dans le monde.

Bien que la PJTUA serve de cadre complet pour traiter les injustices passées et promouvoir une paix durable à travers l'Afrique, sa structure actuelle présente des barrières qui limitent la participation, la compréhension et l'appropriation des processus de JT par les jeunes. Il est particulièrement inquiétant de constater cet écart, étant donné que les jeunes, qui représentent plus de 60 % de la population africaine, sont parmi les plus impactés par les conflits, l'exclusion et les échecs de gouvernance.

Pour relever ce défi, ce projet vise à combler le fossé d'accessibilité en simplifiant la PJTUA en une version plus adaptée aux jeunes qui intègre des approches centrées sur les jeunes et promeut des stratégies de mise en œuvre inclusives.

Cette ressource a été développée grâce à un processus participatif à l'échelle du continent mené tout au long de 2025. Cela incluait les consultations avec les jeunes, les ateliers, les sessions d'examen par les pairs et les engagements de validation dans toutes les régions d'Afrique, avec des activités en personne tenu **au Lesotho, au Libéria, en République centrafricaine, en Afrique du Sud, au Maroc, en République démocratique du Congo, Le Gabon, Kenya et Éthiopie**. Les jeunes de la diaspora africaine ont également contribué par le biais d'une enquête en ligne.

Au total, le processus a impliqué des centaines de jeunes, aux côtés de pairs évaluateurs, d'analystes, ainsi que l'équipe de YORJA et d'Impunity Watch, en veillant à ce que la ressource finale soit fondée sur des expériences vécues diverses, des perspectives régionales et l'apport collectif des jeunes.

Grâce à cette approche inclusive et itérative, le projet vise à renforcer l'appropriation par les jeunes de l'AUTJP et à soutenir davantage engagement significatif dirigé par les jeunes dans les processus de justice transitionnelle à travers le continent.

Remerciements

Cette ressource a été rendue possible grâce au dévouement et à la collaboration d'une équipe de projet diversifiée. De YORJA : Angeline Abuor, Enya Echeng, Patience Oben, Angella Alakit, Mosa Leteane, Gabriel Ugbong, Heba Assem, et Divine Yamulamba. D'Impunity Watch : David Taylor et Christella Niyonzima.

Nous sommes profondément reconnaissants du généreux soutien du Gouvernement des Pays-Bas, dont l'engagement envers l'inclusion des jeunes et la justice transitionnelle a rendu ce projet possible. Par-dessus tout, nous remercions les jeunes et les communautés à travers l'Afrique dont les perspectives, expériences et résilience continuent d'inspirer et de façonner notre travail.

About YORJA

L'Organisation de la Jeunesse pour la Recherche et la Défense de la Justice (YORJA) est une organisation panafricaine dirigée par des jeunes qui fait progresser le rôle des jeunes dans l'élaboration des processus de justice transitionnelle à travers le continent. YORJA travaille pour s'assurer que les voix des jeunes sont significativement incluses dans les politiques, programmes et pratiques qui traitent des héritages de conflit et des violations des droits humains. À travers la recherche, la défense et le renforcement des capacités, YORJA promeut la responsabilité, la réconciliation et la gouvernance inclusive, tout en équipant la prochaine génération de leaders pour défendre la justice et les droits humains. Pour plus d'informations, visitez www.yorja.org

À propos d'Impunity Watch

Impunity Watch (IW) est une organisation internationale à but non lucratif qui travaille avec les victimes de violence pour offrir réparation pour les graves violations des droits humains, déraciner les structures d'impunité profondément enracinées, et promouvoir la justice et la paix. Depuis plus de 15 ans, IW a travaillé dans des pays émerger d'un conflit violent pour s'assurer que les demandes de justice des survivants et des victimes façonnent la politique et la pratique de la justice transitionnelle. IW soutient des communautés en Amérique centrale, au Moyen-Orient et en Afrique du Nord (MENA), dans la région des Grands Lacs d'Afrique et dans les Balkans occidentaux, avec une présence permanente au Burundi, en RDC, au Guatemala et aux Pays-Bas. La production de cette ressource s'inscrit dans le cadre de notre programme régional visant à promouvoir la justice transitionnelle sur le continent africain. Pour plus d'informations, visitez www.impunitywatch.org¹

¹© 2026 L'Organisation de la Jeunesse pour la Recherche et la Défense de la Justice (YORJA). Tous droits réservés. Aucune partie de cette publication ne peut être reproduit, stocké dans un système de recherche ou transmis sous quelque forme ou par quelque moyen que ce soit, électronique, mécanique, photocopie, enregistrement ou autrement, sans attribution complète.

Note Explicative

Cette version adaptée aux jeunes de la Politique de Justice Transitionnelle de l'Union Africaine (PJTA) a été conçue pour rendre la politique plus facile à comprendre, en particulier pour les jeunes lecteurs et les membres des communautés qui ne sont pas familiers avec le langage technique ou juridique.

Afin de favoriser l'apprentissage et l'engagement, nous avons inclus des éléments supplémentaires tels que :

- **Citations** – pour inspirer la réflexion et mettre en valeur les messages clés.
- **Espaces de Réflexion** – de courts exercices pour encourager les discussions personnelles ou de groupe.
- **Infographies et Icônes** – des outils visuels pour expliquer des idées complexes de manière simple.
- **Design Graphique et Thèmes de Couleurs** – pour rendre la ressource plus attrayante et accessible.

Note Importante : Ces éléments ajoutés ne font pas partie du texte officiel de la PJTA. Ils ont été créés uniquement comme outils pour aider les lecteurs à comprendre et à appliquer la politique.

Cette version adaptée doit être lue comme un guide complémentaire, et non comme un remplacement de la PJTA originale.

Avertissement : Les opinions et idées partagées dans cette ressource adaptée aux jeunes sont celles des auteurs et contributeurs. Ils sont destinés à soutenir l'apprentissage, le dialogue et l'engagement des jeunes la Politique de Justice Transitionnelle de l'Union Africaine. Le contenu ne reflète pas nécessairement les vues, positions ou politiques officielles de l'Union Africaine, de ses organes ou de ses États membres.

CONTENTS

Section 1

Introduction, But et Objectifs, Justification, Définitions et Principes

De Quoi Traite Cette Section ?	7
Qu'est-ce que la PJTA ?	8
Pourquoi en Avons-nous Besoin ? (Le But)	8
Objectifs – Ce que la PJTA Veut Accomplir	9
Pourquoi c'est Important (la Justification)	9
Que Signifie « Justice Transitionnelle » ?	9
Termes Clés	9
Principes qui Guident la Justice Transitionnelle	10

Section 2

Éléments Indicatifs de la Justice Transitionnelle

De Quoi Traite Cette Section ?	11
Processus de Paix	12
Commissions de Justice Transitionnelle	13
Mécanismes de Justice Traditionnelle Africaine	14
Réconciliation et Cohésion Sociale	15
Réparations	17
Justice Redistributive (Socio-économique)	19
Mémorialisation	21
Gestion de la Diversité	23
Justice et Redevabilité	24
Réformes Politiques et Institutionnelles	28
Droits de l'Homme et des Peuples	30

Section 3

Questions Transversales

De Quoi Traite Cette Section ?	31
Pour les Femmes et les Filles	32
Enfants et Jeunes	33
Personnes Handicapées	34
Personnes Déplacées à l'Intérieur du Pays, Réfugiés et Apatrides	35
Personnes Âgées	37

Section 4

Acteurs, Processus et Mécanismes de Mise en Œuvre

De Quoi Traite Cette Section ?	38
Acteurs	39
Niveau National / Responsabilité de l'État	40
Niveau Régional	41
Niveau Continental	42
Acteurs non Étatiques	43



SECTION

01

Introduction, Objectifs et Buts, Justification, Définitions et Principes

DE QUOI TRAITE CETTE SECTION ?

Cette section de la Politique de Justice Transitionnelle de l'Union Africaine (PJTUA) établit les fondements pour comprendre la justice transitionnelle sur le continent. Il introduit l'objectif général de la Politique, ses buts et objectifs, et les raisons pour lesquelles un cadre continental est nécessaire pour guider les États dans le traitement des héritages de conflit, de répression et de violations des droits humains. Il définit également les concepts clés de la justice transitionnelle et expose les principes qui devraient guider la mise en œuvre dans les divers contextes africains.

QU'EST-CE QUE LA PJTUA ?

La Politique de Justice Transitionnelle de l'Union Africaine (PJTUA) est une feuille de route pour aider les pays africains à se reconstruire après un conflit, une injustice, ou de graves violations des droits humains. Il s'agit de guérison, de justice, d'unité et de création d'un avenir pacifique.

POURQUOI EN AVONS-NOUS BESOIN ? (L'OBJECTIF)

Soutenir les sociétés africaines dans la construction d'une paix durable, de la justice et du développement, surtout après des événements douloureux comme les guerres, l'esclavage, l'apartheid ou la répression.



OBJECTIFS – CE QUE LA PJTUA VEUT ACCOMPLIR

- Faire fonctionner ensemble la paix et la justice
- Aider les pays à guérir et prévenir les conflits futurs
- Soutenir les jeunes, les femmes et toutes les voix de la société
- Construire des gouvernements et communautés forts et équitables



POURQUOI C'EST IMPORTANT (LA JUSTIFICATION)

- L'Afrique a besoin de ses propres solutions locales
- Les pays doivent mener leur propre guérison, avec de l'aide si nécessaire
- Chacun, des gouvernements aux communautés en passant par les jeunes, a un rôle

QUE SIGNIFIE 'JUSTICE TRANSITIONNELLE' ?

La Justice Transitionnelle (JT) est l'ensemble des processus que les sociétés utilisent pour répondre aux graves torts du passé. Des événements comme les guerres, la règle autoritaire, la violence de masse, les injustices historiques (esclavage, colonialisme, apartheid, etc.) ou les abus généralisés des droits humains. L'objectif de la JT n'est pas seulement de "passer à autre chose", mais d'aider les gens à se rétablir, reconstruire la confiance et s'assurer que de telles violations ne se reproduisent plus.

TERMES CLÉS

- **Justice** = pas seulement les tribunaux, mais l'équité dans la vie quotidienne
- **Victimes** = personnes qui ont souffert de violence ou d'injustice
- **État de droit** = tout le monde respecte les mêmes règles
- **Justice traditionnelle** = façons locales de faire respecter la paix
- **Transition** = période de changement lorsqu'une société s'éloigne du conflit, ou de la violence vers paix, justice et un avenir plus inclusif
- **Justice traditionnelle** = Les méthodes locales pour régler les litiges

PRINCIPES QUI GUIDENT LA JUSTICE TRANSITIONNELLE

Décomposons cela simplement :



Leadership africain

Les Africains dirigent le processus



Appropriation locale

Les communautés façonnent les solutions



Inclusion et non-discrimination

Tout le monde compte



Valeurs partagées

Valeurs africaines d'unité et d'équité



Spécificité contextuelle

Chaque pays est unique



Équilibre et séquençement

Paix + Justice doivent aller de pair



Sensibilité générationnelle et de genre

Inclure les femmes, les jeunes et les âgés



Coopération

Tous les acteurs travaillent ensemble



Renforcement des capacités

Développer les compétences et l'expertise locale



SECTION

02

Éléments Indicatifs de la JT

DE QUOI TRAITE CETTE SECTION ?

Ce chapitre de la Politique de Justice Transitionnelle de l'Union Africaine (PJTUA) décrit plusieurs piliers que chaque pays africain devrait considérer lors du traitement des héritages de conflit, d'abus des droits humains ou de règle autoritaire. Ces piliers représentent les composants minimums d'un processus complet de justice transitionnelle, adaptés aux expériences et cultures uniques de l'Afrique.



PROCESSUS DE PAIX

L'objectif du processus de paix est de mettre fin à la violence et de créer une sécurité durable pour tous, spécialement les groupes vulnérables comme les femmes et les enfants. Il commence par arrêter les combats par des cessez-le-feu, désarmer les milices et retirer les armes des communautés. Il doit y avoir une tolérance zéro pour la violence contre les civils, avec des systèmes pour surveiller les violations et tenir les auteurs responsables.

Pour vraiment apporter une paix durable, un processus de paix devrait :

- Chercher à mettre fin à la violence par des cessez-le-feu et le désarmement des combattants
- Assurer la protection des civils, spécialement les femmes et les enfants
- Chercher à reconstruire des institutions équitables comme la police, les tribunaux et les systèmes de justice locaux
- Assurer l'inclusion de tous (jeunes, femmes, personnes handicapées, etc.)
- Chercher à traiter les torts passés en documentant les violations, spécialement pour la violence sexuelle et basée sur le genre
- Assurer la promotion de la justice et de la réconciliation comme partie des accords de paix
- Être vigilant face aux violations continues et agir rapidement pour les prévenir
- Traiter les causes profondes du conflit comme la mauvaise gouvernance, l'exclusion ou la pauvreté



Réflexion des Jeunes

- **La paix n'est pas seulement l'absence de guerre, c'est la présence de justice, de dignité et d'inclusion. - YORJA**
- **« Nous avons peur que la paix ne soit qu'écrite sur papier. Ceux qui portent les armes sont toujours au pouvoir. » - Jeunesse d'Afrique de l'Ouest**



COMMISSIONS DE JUSTICE TRANSITIONNELLE

Les Commissions de Justice Transitionnelle (JT), aussi appelées Commissions Vérité, sont des organes officiels qui enquêtent sur ce qui s'est vraiment passé pendant les conflits ou la répression. Elles collectent des témoignages, nomment les torts, et recommandent des actions pour la guérison et la justice.

Que font-elles ?

- Enquêter sur les graves abus des droits humains
- Documenter les faits, victimes et auteurs
- Créer un espace sûr pour que les victimes, y compris les jeunes, racontent leurs histoires
- Encourager la vérité et la réconciliation
- Recommander des réformes pour prévenir la violence future

Qu'est-ce qui fait une bonne Commission JT ?

- Enquêtes indépendantes et équitables
- Accès aux dossiers et pouvoir d'assigner des témoins
- Focus spécial sur les jeunes, les enfants et la violence basée sur le genre
- Rapports publics avec des recommandations claires et pratiques
- Voix des jeunes reflétées dans les conclusions finales
- Soutien psychosocial et espaces sûrs pour les témoignages d'enfants/jeunes



Réflexion des Jeunes

- « Nous méritons de connaître la vérité et d'être en mesure de la raconter. » - YORJA
- « Nous voulons la vérité sur nos dirigeants et sur ce qu'ils nous ont fait. » - Jeunesse de la République centrafricaine



MÉCANISMES DE JUSTICE TRADITIONNELLE AFRICAINE

À travers l'Afrique, les communautés ont longtemps utilisé des systèmes de justice traditionnelle comme les conseils locaux, les rassemblements d'anciens, les cérémonies de réconciliation symbolique, et les rituels spirituels et de narration pour traiter les méfaits, restaurer la paix, et rassembler les gens après un conflit. Ces systèmes sont enracinés dans la culture et les traditions africaines et sont souvent plus accessibles, plus familiers et plus fiables que les tribunaux formels, surtout dans les zones rurales.

La Politique de Justice Transitionnelle de l'Union Africaine (PJTUA) reconnaît ces méthodes comme des outils puissants pour la guérison et la reconstruction sociale. Plutôt que de remplacer les tribunaux, ces pratiques traditionnelles devraient fonctionner aux côtés des systèmes formels pour atteindre la justice, la paix, la responsabilité et la réconciliation.

Pour que les systèmes de justice traditionnelle soient efficaces, ils doivent :

1. Fonctionner et être approuvés localement, utilisés par différents groupes dans la communauté
2. Être légalement reconnus comme partie des systèmes de justice nationaux ou régionaux
3. Promouvoir la responsabilité, la guérison et l'équité, spécialement pour les victimes
4. N'impliquer que des pratiques culturelles positives et ne contraindre aucune personne à participer à des rituels nuisibles ou dégradants.
5. Respecter la dignité et les droits de tous les participants, en particulier des femmes, des filles et des groupes marginalisés, et ne discriminer ni exclure quiconque en raison du genre, de l'âge, du handicap ou du statut social.



Youth Reflection

- « Il ne s'agit pas seulement de punir ; il s'agit de reconstruire le tissu social. » - YORJA
- « Nous nous asseyons sous l'arbre et parlons jusqu'à ce que la vérité revienne. » – Jeunesse d'Afrique de l'Est

A photograph showing two women from the waist up. The woman on the left is wearing a green short-sleeved dress and is shaking hands with the woman on the right. The woman on the right is wearing a yellow and black patterned dress. They are both holding a yellow bowl that has the word 'RECONCILIATION' written on it in blue capital letters. The background is a simple indoor setting with a white wall and a wooden desk.

RÉCONCILIATION ET COHÉSION SOCIALE

La réconciliation signifie plus que dire "désolé". Il s'agit de guérir les relations brisées entre les personnes, communautés, et même nations. C'est un processus et un objectif ; un voyage pour reconstruire la confiance après la violence, la guerre ou l'injustice.

La cohésion sociale est la colle qui aide la société à rester unie. Cela signifie se sentir en sécurité, respecté et connecté, même si nous venons de milieux différents.

Mais la vraie réconciliation nécessite la justice. Cela signifie :

- Reconnaître le passé honnêtement
- Faire des réparations pour le mal causé
- S'assurer que tout le monde peut vivre dans la dignité et la paix

« Sans guérison, les blessures de notre passé deviennent les peurs de notre avenir. »
– Jeunesse d'Afrique de l'Est (AY4TJ)

Que doit-il se passer ?

Pour que la réconciliation et la cohésion sociale fonctionnent, nous avons besoin de :

Pardon, où c'est possible, pas par force, mais quand les gens se sentent prêts

Remords des auteurs, incluant des excuses sincères et la volonté de réparer le mal

Respect pour la douleur de chacun. Aucune souffrance n'est trop petite pour compter

« Les communautés doivent construire une histoire commune du passé, une histoire qui inclut toutes les voix et qui promeut la vérité, la justice et la compréhension mutuelle. » - YORJA

Voici comment nous pouvons savoir que la réconciliation et la cohésion sociale fonctionnent :

01

Programmes communautaires qui favorisent la coexistence pacifique et l'unité.

02

Des efforts pour corriger les profondes inégalités, comme l'accès à l'éducation, aux ressources et à un traitement équitable.

03

Des processus de recherche de la vérité, tels que les commissions vérité ou les procès publics, qui permettent aux victimes et aux survivants de se faire entendre.

04

Une éducation qui enseigne la dignité, l'égalité et l'humanité partagée.

05

Des plateformes inclusives où des personnes issues de différents groupes peuvent dialoguer, partager et guérir ensemble.

06

Des espaces de pardon et de guérison, y compris un soutien en santé mentale et un dialogue communautaire.

**« Nous voulons parler, nous voulons nous souvenir et nous voulons reconstruire. »
Jeunes d'Afrique de l'Ouest (AY4TJ)**



Réflexion des Jeunes

- « La réconciliation, ce n'est pas oublier le passé, c'est choisir de construire un avenir malgré ce passé. » - YORJA
- « Le pardon est puissant, mais il ne doit jamais réduire au silence la justice. » - Jeunes d'Afrique de l'Est
- « La réconciliation ne concerne pas le passé. Elle concerne l'avenir dans lequel nous voulons vivre ensemble. » - YORJA
- « La réconciliation consiste à créer un environnement favorable à une coexistence pacifique au sein de la communauté. » - Jeunesse d'Afrique du Nord



RÉPARATIONS

Les réparations sont des actes de justice. Elles aident les victimes de conflit et d'injustice à guérir et reconstruire leurs vies, pas seulement avec de l'argent, mais à travers de nombreuses formes de soutien qui reconnaissent la douleur qu'elles ont subie.

Pensez aux réparations comme une façon pour un pays ou une communauté de dire : "Nous vous voyons. Ce qui vous est arrivé était mal. Et nous travaillons pour arranger les choses."

À quoi peuvent ressembler les réparations ?

Les réparations ne concernent pas seulement l'argent. Elles peuvent être matérielles, émotionnelles, communales ou même symboliques.



Réparations matérielles

Rendre les terres ou maisons volées, reconstruire ce qui a été détruit, ou offrir des emplois, pensions ou argent



Guérison

Soutenir les survivants, individuellement et comme communautés, pour récupérer émotionnellement et psychologiquement



Réhabilitation

Fournir des soins médicaux, conseils et services, spécialement pour les femmes, jeunes et enfants qui ont subi la violence



Réparations collectives

Réparer les écoles, cliniques ou routes dans les zones dévastées par la guerre. Cela aide des communautés entières à avancer



Réparations morales

Dire la vérité sur ce qui s'est passé. Excuses publiques. Exhumer les proches enterrés. Soutenir les mémoriaux et rituels qui apportent la clôture

Qu'est-ce qui fait un bon programme de réparations ?



Équitable et Inclusif

Toutes les victimes, en particulier les jeunes, les enfants et les femmes, doivent être incluses, peu importe d'où elles viennent ou ce qu'elles ont subi.



Facile d'accès

Il doit exister des procédures simples et transparentes pour que les victimes puissent demander et recevoir des réparations.



Adapté aux besoins

Tout le monde n'a pas les mêmes besoins. Les réparations doivent être conçues en tenant compte des besoins de chaque communauté.



Rapide et Adéquat

Les victimes ne devraient pas attendre indéfiniment. Certaines réparations peuvent commencer immédiatement, même avant qu'un plan complet ne soit prêt.



Bien financé

Les gouvernements doivent créer des fonds de réparations pour s'assurer que l'argent soit disponible et réparti de manière équitable.



Sensible au genre

Les réparations doivent prendre en compte les graves préjudices causés par la violence sexuelle et fondée sur le genre, et s'attaquer aux structures qui l'ont rendue possible.



Coordonné et Supervisé

Tous les acteurs (gouvernement, ONG, communautés) doivent travailler ensemble, et il doit y avoir des évaluations régulières pour garantir que le processus reste équitable.



Réflexion des Jeunes

- « **Il ne s'agit pas seulement d'argent. Il s'agit de respect, de reconnaissance et de restauration de notre dignité.** » – Jeunes d'Afrique de l'Ouest
- « **Les réparations doivent reconstruire notre avenir, pas seulement réparer le passé.** » – Jeunesse de la République centrafricaine
- « **La jeunesse souhaite des mémoriaux, des processus de vérité, des espaces sûrs, un soutien éducatif et des services de santé mentale, pas seulement de l'argent.** » - AY4TJ
- « **La paix ne consiste pas seulement à arrêter la guerre. Il s'agit de s'assurer que nous n'y retournons pas.** » – Jeunesse d'Afrique de l'Est



JUSTICE REDISTRIBUTIVE (SOCIO-ÉCONOMIQUE)

La justice redistributive concerne la correction des systèmes injustes. Il s'agit de s'assurer que chacun, peu importe son origine, ait un accès égal à la terre, aux emplois, à l'éducation et aux ressources.

Dans les endroits qui ont connu la guerre, la colonisation ou la violence politique, des communautés entières, spécialement les jeunes, les femmes et les groupes minoritaires, sont souvent laissées pour compte. Cette forme de justice corrige ces déséquilibres pour que la guérison aille de pair avec l'opportunité.

À quoi ressemble la justice redistributive ?



Réformes foncières et droits de propriété

- Donner aux gens un accès équitable à la terre, spécialement les communautés rurales et les femmes
- Reconnaître la propriété foncière traditionnelle et s'assurer que les femmes peuvent hériter de la terre



Action positive pour les groupes marginalisés

- Programmes de développement spéciaux pour les régions ou groupes historiquement exclus, incluant les femmes, les personnes déplacées et les réfugiés
- Cela signifie un soutien ciblé aux communautés qui ont le plus souffert pendant le conflit



Partage équitable de la richesse et du pouvoir

- Les budgets gouvernementaux, systèmes fiscaux et plans de développement national devraient être équitables et inclusifs
- Cela inclut le partage des ressources naturelles et du pouvoir décisionnel politique à travers les régions et groupes



Opportunités pour les jeunes

- Soutenir les jeunes avec des emplois, éducation et entrepreneuriat
- Investir dans la formation aux compétences, technologie, programmes agricoles et infrastructure dans les zones rurales et affectées par le conflit

Pour s'assurer que la justice redistributive fonctionne, posez-vous les questions suivantes :

- Les jeunes et les femmes peuvent-ils posséder des terres ou créer des entreprises ?
- Les communautés négligées bénéficient-elles désormais d'écoles, de cliniques ou de routes ?
- Le gouvernement offre-t-il des opportunités égales à toutes les régions et à tous les groupes ?
- Existe-t-il des programmes d'emploi et de développement des compétences pour les jeunes, en particulier pour ceux déplacés ou touchés par la violence ?

Réflexions des Jeunes



- « La justice, c'est lorsque chaque jeune a la possibilité d'apprendre, de gagner sa vie et de s'épanouir. » – Jeunesse d'Afrique australe
- « La justice redistributive n'est pas de la charité, c'est de l'équité. Il s'agit de démanteler les systèmes qui ont exclu les jeunes et de bâtir de nouvelles voies qui ne laissent personne de côté. » – YORJA
- « La véritable justice construit des avensirs, et pas seulement des monuments au passé. » – YORJA
- « La justice redistributive exige des dirigeants qu'ils distribuent de manière juste et sincère les ressources (y compris les avoirs recouvrés) au service du bien-être collectif et équitable des victimes et de la société. » – Jeunesse d'Afrique de l'Ouest



MÉMORIALISATION

La mémorialisation concerne comment nous nous souvenons du passé, spécialement les personnes et événements façonnés par la violence, l'injustice et le conflit. Elle inclut honorer ceux qui sont morts, reconnaître les survivants, et créer une histoire partagée qui aide les communautés à guérir.

« On ne peut pas vraiment avancer si l'on oublie d'où l'on vient. »

– Jeunes d'Afrique de l'Ouest

La mémorialisation ne concerne pas seulement le passé. Elle concerne aussi prévenir la violence future, construire l'unité, et s'assurer que les jeunes connaissent l'histoire complète de ce qui s'est passé.

Pourquoi est-ce important ?

Dans beaucoup de pays africains, les jeunes ont dit :

Honorer les morts est un droit humain et un devoir culturel. Quand les communautés n'ont pas d'espaces ou de moments pour se souvenir des victimes de conflit, la guérison devient plus difficile. Ceci est spécialement vrai pour les jeunes qui héritent de la douleur sans la mémoire.

La mémorialisation aide en :

- Créant des espaces sûrs pour se souvenir et réfléchir
- Enseignant aux générations futures la vérité
- Reconnaisant la douleur des victimes et survivants
- Construisant la confiance, l'empathie et l'unité à travers les communautés

À quoi cela ressemble-t-il ?

La commémoration peut prendre de nombreuses formes :

- Mémoires ou monuments en hommage aux victimes de la violence.
- Journées nationales de commémoration.
- Attribution ou changement de noms de rues, de parcs ou de bâtiments.

- Enseignement de l'histoire dans les programmes scolaires.
- Événements culturels, chansons, pièces de théâtre et documentaires.
- Mémorial africain des droits de l'homme de l'Union africaine (AUHRM) : un espace commémoratif continental rendant hommage aux victimes d'atrocités à travers l'Afrique.

Repères



Participation

- De nombreuses voix doivent être entendues : jeunes, femmes, personnes âgées, personnes en situation de handicap.
- Les mémoriaux dirigés par la communauté doivent être soutenus et respectés.



Lien avec la Justice

- Les mémoriaux doivent fonctionner en parallèle avec les commissions vérité, les réparations et les processus juridiques.
- Se souvenir seul ne suffit pas ; il doit également y avoir une reddition de comptes.



Éducation des Jeunes

- Les écoles doivent enseigner de véritables histoires à travers les récits nationaux, les arts et les cérémonies.
- Le dialogue intergénérationnel entre jeunes et survivants est essentiel.



Multiples Récits

- Différents groupes peuvent avoir des souvenirs différents. Cela est normal.
- Un mémorial doit permettre de nombreuses perspectives, pas seulement la version « officielle ».



Les Jeunes comme Agents de Changement

- Les jeunes doivent contribuer à concevoir, diriger et maintenir les activités mémorielles.
- Cela favorise le sentiment d'appropriation et garantit que « plus jamais ça » ait un sens réel..



Réflexion des Jeunes

- **« Nous ne savons même pas où nos ancêtres ont été enterrés. Nous voulons accomplir nos rites. »** – Jeunesse d'Afrique de l'Ouest (AY4TJ)
- **« Quand nous nous souvenons, nous honorons. Quand nous honorons, nous guérissons. »** – Jeunesse d'Afrique centrale
- **« La mémorialisation constitue une reconnaissance et une acceptation de la douleur et des souffrances des victimes et des sociétés affectées. »** - Jeunesse d'Afrique de l'Ouest



GESTION DE LA DIVERSITÉ

La gestion de la diversité reconnaît que de nombreux conflits en Afrique ne sont pas le fruit du hasard. La violence est souvent organisée selon des lignes identitaires telles que l'ethnicité, la race, la religion, la langue, le genre, les opinions politiques ou la région. Certains groupes sont ciblés uniquement en raison de ce qu'ils sont. Lorsque ces identités sont ignorées ou mal gérées, les divisions s'accroissent et la violence risque de se reproduire.

La gestion de la diversité constitue un élément essentiel du processus de guérison et de reconstruction des sociétés après un conflit.

Pour être efficace, la gestion de la diversité devrait inclure :

- **La reconnaissance des préjugés fondés sur l'identité** : les commissions vérité et les juridictions devraient reconnaître ouvertement la manière dont la violence a ciblé des groupes spécifiques, y compris les effets différenciés sur les femmes, les hommes et d'autres groupes.
- **La lutte contre les stéréotypes** : les systèmes éducatifs, les médias ainsi que les espaces culturels et religieux devraient s'attaquer activement aux préjugés et promouvoir le respect des différentes cultures, croyances et identités.
- **La promotion de l'unité nationale** : les gouvernements devraient mettre en place des politiques et des institutions favorisant la coexistence, la tolérance et des relations pacifiques entre les différentes communautés.
- **La prévention des discours de haine** : des lois et des réglementations devraient empêcher les discours et les actes de haine qui incitent à la violence ou renforcent les divisions fondées sur l'identité.
- **L'encouragement du dialogue et de la célébration de la diversité** : des échanges réguliers et des interactions culturelles entre les communautés, en particulier avec la participation des jeunes, contribuent à renforcer la compréhension mutuelle et la confiance.
- **La garantie d'une représentation équitable** : les organes de prise de décision aux niveaux national et local devraient inclure des personnes issues de communautés diverses, en particulier celles qui ont été historiquement marginalisées.



JUSTICE ET RESPONSABILITÉ

La justice et responsabilité signifient enquêter, poursuivre et punir ceux qui ont commis des crimes pendant les conflits ou la répression, spécialement des crimes comme le meurtre, la violence sexuelle, ou le déplacement forcé.

Cela signifie tenir ceux responsables de graves abus des droits humains comptables à travers des procès équitables ou des processus communautaires. Il ne s'agit pas de vengeance—il s'agit de restaurer la confiance dans la société.

Mais en Afrique, la justice est plus que juste la punition. Elle inclut aussi :

- Conciliation et guérison
- Participation des victimes
- Compensation pour le mal
- Restauration de la dignité

« Nous voulons la vérité, pas seulement la punition. Nous voulons que les dirigeants soient honnêtes sur ce qu'ils ont fait. » – Jeunesse de la République centrafricaine (AY4TJ)



Comment cela devrait-il fonctionner ?

01

Utiliser d'abord les tribunaux locaux

Si un pays a des tribunaux nationaux forts et équitables, ils devraient être utilisés pour tenir les auteurs responsables

02

Tribunaux spéciaux ou hybrides

Si les tribunaux nationaux sont faibles ou pas fiables par le peuple, des tribunaux spéciaux (incluant ceux avec soutien international) devraient être utilisés

03

Justice traditionnelle africaine

Pour certains crimes, les méthodes de justice communautaire traditionnelle peuvent être utilisées aux côtés des tribunaux, tant qu'elles sont équitables, inclusives et ne violent pas les droits humains

04

Aide internationale

Si aucun système national ne fonctionne, les pays devraient coopérer avec les tribunaux régionaux ou internationaux (par ex. Cour africaine, CPI)

Qu'est-ce qui rend la justice efficace ?

- Des lois contre les crimes internationaux comme le génocide ou la violence basée sur le genre.
- Plus de boucliers juridiques pour les personnes puissantes (comme les généraux ou les présidents).
- Des procès équitables, en particulier pour les victimes de viol ou d'abus sur mineurs.
- La participation des femmes et des jeunes aux procédures judiciaires.
- Des protections spéciales pour les enfants, y compris des procédures confidentielles et de soutien.
- Des peines alternatives dans certains cas, surtout si les communautés et les victimes sont d'accord.
- Sensibilisation et participation communautaires grâce à l'accès à l'information sur les procédures.



Réflexion des Jeunes

- « **Les dirigeants doivent faire face à la justice. Nous ne pouvons pas avancer autrement.** » - Jeunesse d'Afrique australe et d'Afrique du Nord
- « **Nos dirigeants doivent cesser de se cacher derrière le pouvoir. La justice doit être pour tous.** » – Jeunesse d'Afrique australe (AY4TJ)



Plaidoyers de culpabilité et pardons

Parfois, les auteurs peuvent :

- Plaider coupable – reconnaître leur culpabilité en échange d'une peine plus légère, à condition de dire toute la vérité.
- Être pardonnés – officiellement absous après un procès, généralement pour promouvoir la vérité ou la paix.

Cela n'est autorisé que si :

- Cela aide à révéler toute la vérité
- Cela ne couvre pas des crimes graves
- Les victimes participent à la décision
- Cela conduit à une réelle reddition de comptes ou à des réparations

Peines alternatives

Dans certains cas, les tribunaux peuvent autoriser des peines non privatives de liberté, comme :

- Le service communautaire
- Des excuses publiques
- La restitution aux victimes

Cela peut se faire si cela favorise la guérison et si les victimes sont d'accord.

Ces alternatives doivent :

- Impliquer la participation de la communauté et des victimes
- Être clairement expliquées et transparentes
- Être suivies pour s'assurer qu'elles sont bien appliquées

Qu'en est-il des amnisties ?

Les amnisties signifient pardonner des crimes sans procès. La PJTA indique:

Pas d'amnistie générale pour des crimes graves comme le génocide, le viol ou les crimes contre les enfants..

Les amnisties ne peuvent être utilisées que si :

- Elles aident à mettre fin à la violence ou à promouvoir la paix
- Elles garantissent la vérité et les réparations
- Elles sont conçues avec la participation des victimes
- Elles sont mises en œuvre de manière transparente et équitable

Réflexion des Jeunes



- « La justice n'est pas seulement une question de punition. C'est la vérité, la dignité et la guérison. Les jeunes doivent être inclus dans la conception de ce à quoi ressemble la justice, car vous êtes la génération qui façonnera la paix. » – YORJA
- « Nous ne pouvons pas continuer à cacher le passé sous le tapis. Nous avons besoin d'une justice qui parle en notre nom. » – Jeunesse d'Afrique du Nord (AY4TJ)





RÉFORMES POLITIQUES ET INSTITUTIONNELLES

Les réformes politiques et institutionnelles concernent la réparation des parties brisées du gouvernement et des institutions publiques pour qu'elles protègent les personnes, préviennent la violence future, et construisent des sociétés équitables et inclusives.

Ces réformes visent à :

- Remodeler comment le pouvoir fonctionne
- Rendre les gouvernements plus responsables
- Inclure les jeunes et femmes dans la prise de décision
- Construire des institutions qui défendent les droits humains

Que faut-il faire ?



Reconstruire les institutions étatiques critiques

Cela inclut les tribunaux, police, parlements et commissions qui protègent les droits humains. Ils doivent fonctionner indépendamment, transparentement et équitablement



Réformes constitutionnelles et légales

Les pays devraient changer leurs lois pour promouvoir :

- Égalité (spécialement pour les femmes et jeunes)
- Protection contre la discrimination
- Partage du pouvoir et représentation pour les groupes marginalisés
- Liberté d'expression, justice et espaces civiques forts



Réformes sécuritaires et judiciaires :

Police, renseignement, prisons et tribunaux doivent être transformés.

Un focus spécial devrait être donné à :

- Réintégration des anciens enfants soldats et combattants jeunes
- Réformes sensibles au genre
- Procès équitables et procédure légale pour tous

Assainir les postes publics

La réforme signifie également retirer les responsables impliqués dans des abus passés et s'assurer que seules les personnes intègres peuvent occuper des fonctions publiques. Cela doit se faire:

De manière
transparente

En utilisant des critères
clairs et équitables

Par des institutions
indépendantes

Renforcer la confiance et l'inclusion

Les réformes doivent garantir que :

- Les chefs traditionnels, les leaders religieux et les communautés locales sont inclus dans la prise de décision
- Les responsables publics respectent des codes d'éthique et de conduite clairs
- Les programmes éducatifs aident les jeunes à comprendre la gouvernance et la justice
- Les médias, les ONG et les écoles peuvent promouvoir librement la reddition de comptes

À quoi ressemble le succès

- Des lois qui protègent tous les citoyens, en particulier les groupes marginalisés
- Une Charte des droits applicable dans la constitution
- L'indépendance judiciaire et des contrepoids au pouvoir exécutif
- Des quotas de genre et de jeunes dans les postes de direction
- Des programmes d'éducation civique pour les jeunes
- Des politiques claires contre les discours de haine et en faveur de l'égalité
- Un contrôle civil de l'armée et de la police
- La transparence dans les décisions gouvernementales
- Un espace pour que les voix des jeunes et de la société civile soient entendues

Réflexion des jeunes



- « **La véritable justice exige plus que la vérité : elle demande des systèmes équitables, des dirigeants honnêtes et un espace pour les voix des jeunes. Vous méritez une place à la table où se prennent les décisions.** » – YORJA
- « **Une réforme sans les jeunes n'est qu'une répétition.** » – YORJA
- « **Nous ne pouvons pas parler de justice si les mêmes systèmes corrompus sont toujours en place.** » – Jeunesse d'Afrique australe (AY4TJ)
- « **Nous connaissons ceux qui ont causé les dommages – pourquoi sont-ils encore au pouvoir ?** » – Jeunesse d'Afrique de l'Ouest (AY4TJ)



DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES

Les droits de l'homme et des peuples constituent un élément central de la justice transitionnelle. Les conflits et les régimes injustes entraînent souvent de graves violations des droits humains ainsi que l'effondrement des lois destinées à protéger les populations. La justice transitionnelle contribue à restaurer la dignité, le respect et la confiance au sein des communautés en veillant à ce que les droits des personnes soient de nouveau respectés.

La promotion des droits de l'homme et des peuples implique que les États africains se conforment à la Charte africaine des droits de l'homme et des peuples, aux autres valeurs de l'Union africaine, ainsi qu'aux normes internationales relatives aux droits humains.

Dans la pratique, cela signifie :

- Restaurer les droits des personnes qui en ont été privées pendant les conflits ou les périodes de répression, telles que les réfugiés, les personnes déplacées, les femmes, les jeunes, les enfants et les personnes en situation de handicap.
- Garantir les droits fondamentaux liés aux conditions de vie, notamment l'accès à l'alimentation, aux soins de santé, au logement, au travail et au développement.
- Assurer l'accès à l'éducation, en particulier pour les jeunes dont la scolarité a été perturbée par les conflits.
- Protéger les droits des femmes et soutenir leur pleine participation à la vie politique, sociale et économique.
- Protéger les groupes vulnérables et marginalisés, y compris les minorités, les personnes âgées et les personnes en situation de handicap.
- Renforcer les institutions de défense des droits humains, telles que les commissions nationales des droits de l'homme, afin qu'elles puissent accomplir efficacement leur mission.
- Soutenir la société civile et les organisations communautaires dans la promotion et la défense des droits humains.

Cet élément reflète la vision de l'Union africaine telle qu'énoncée dans l'Agenda 2063, qui vise à bâtir des sociétés pacifiques, justes et inclusives où les droits de chacun sont respectés.



SECTION

03

Questions Transversales

DE QUOI TRAITE CETTE SECTION?

La justice transitionnelle (JT) doit inclure tout le monde ; spécialement ceux souvent laissés de côté. Cela signifie que les femmes, enfants, jeunes, personnes handicapées, personnes déplacées, apatrides et personnes âgées ne doivent pas seulement être protégés mais activement impliqués. Un processus de justice qui les oublie est incomplet.



POUR LES FEMMES ET FILLES

Ce qui est nécessaire

- Les femmes doivent faire partie de tous les pourparlers de paix et justice
- Les survivantes de violence sexuelle et basée sur le genre (VSBG) ont besoin de soutien médical, légal et de santé mentale approprié
- La JT doit réparer les systèmes injustes, pas seulement les actes individuels d'abus
- Les femmes déplacées doivent obtenir justice, droits fonciers et protection

Repères

- Les systèmes judiciaires s'attaquent aux profondes inégalités entre les genres.
- Les communautés apprennent à soutenir les survivants de violences sexuelles et basées sur le genre de manière respectueuse.
- Les survivants reçoivent des soins adaptés à leurs besoins réels, pouvant inclure des soins médicaux, un accompagnement psychologique et un soutien juridique.
- Les voix des femmes sont entendues dans tous les processus judiciaires.
- Les femmes contraintes de fuir leur domicile obtiennent justice et accès à leurs biens.

Recommandations

- Utiliser la culture et les valeurs locales pour orienter les programmes
- Suivre les progrès en matière de genre avec des indicateurs clairs
- Traiter des masculinités et des normes de genre néfastes

« La justice doit réparer le système, pas seulement les symptômes. » - YORJA



ENFANTS ET JEUNES

Les conflits affectent les jeunes et enfants différemment. Beaucoup sont tués, abusés ou forcés de combattre. Mais ils sont aussi clés pour la guérison et reconstruction.

Ce qui est nécessaire :

- Laisser les jeunes et enfants participer en sécurité au travail de justice
- Protéger les victimes enfants et éviter la retraumatisation (par ex. comme témoins)
- Soutenir les jeunes survivants pour reconstruire leurs vies avec éducation et compétences
- Traiter les jeunes comme des constructeurs de paix, pas seulement des victimes

Un système idéal devrait garantir :

- La participation des enfants et des jeunes aux processus de vérité, de justice et de paix.
- Un soutien aux enfants touchés par la violence à travers l'éducation, la formation professionnelle et l'aide à la reconstruction de leur vie.
- Les enfants forcés de rejoindre des groupes armés doivent être aidés à guérir et à retrouver une vie normale, et non punis.
- Les enfants témoins doivent être protégés et pris en charge par des experts formés.
- Les enfants doivent être aidés à se reconnecter avec leur famille et à se sentir à nouveau en sécurité dans leur communauté.
- Élaborer des politiques qui favorisent l'inclusion des jeunes et offrent des services de protection et de santé mentale.
- S'assurer que les histoires des enfants restent confidentielles dans les processus de vérité et de réconciliation.
- Enquêter et punir les crimes tels que la violence sexuelle contre les enfants, en particulier les filles.
- Les écoles et les OSC doivent enseigner et promouvoir l'implication des jeunes dans les efforts de justice transitionnelle.

« Ne faites pas taire les voix des jeunes, amplifiez-les. » - YORJA



Les personnes handicapées font face à des défis uniques comme les obstacles physiques, manque d'information accessible et systèmes qui ne répondent pas à leurs besoins. Les inclure n'est pas seulement important, c'est essentiel pour une vraie justice.

Que devrait-on faire ?

- Assurer leur participation significative dans la prise de décision JT
- Supprimer les barrières à la participation. Rendre les lieux, info et services accessibles
- Éliminer les obstacles à la participation.
- Concevoir un soutien qui répond à leurs besoins spécifiques

Nos pratiques devraient:

- Veiller à ce que les personnes en situation de handicap soient vues, entendues et impliquées dans la prise de décision.
- Fournir des espaces sûrs pour la guérison et la narration de la vérité.
- S'assurer que tous les services (transport, documents, communication) soient facilement accessibles.
- Les systèmes judiciaires doivent reconnaître et prendre en compte leurs expériences spécifiques.

« Rien sur nous sans nous. » - YORJA



PERSONNES DÉPLACÉES INTERNES, RÉFUGIÉS ET APATRIDES

Qui sont les PDI, les réfugiés et les personnes apatrides ?

Réfugié : personne contrainte de quitter son pays pour se rendre dans un autre pays afin d'y trouver protection en raison de la guerre, de la violence ou de la crainte de persécutions.

Personne apatride : personne qui ne relève d'aucun État. Aucun pays ne la reconnaît comme citoyenne, ce qui la prive souvent de droits fondamentaux dont bénéficient les citoyens (tels que l'éducation, la sécurité, etc.).

Personne déplacée à l'intérieur de son propre pays (PDI) : personne qui a dû fuir son domicile en raison d'un conflit ou d'un danger, mais qui est restée à l'intérieur des frontières de son pays. Elle n'a pas traversé de frontière internationale, mais elle a néanmoins besoin d'assistance et de protection.

Si les problèmes de ces personnes ne sont pas résolus, alors la vraie guérison et paix ne peuvent pas se produire.

Que devrait-on faire ?

- Ils devraient être consultés et inclus dans les processus JT
- Les processus JT doivent traiter les causes profondes du déplacement et les dommages subis
- Les processus JT doivent reconnaître leurs droits et assurer un retour/réinstallation sûr

Repères

- Ils doivent être inclus dans les discussions sur la justice. Cela signifie aller là où ils se trouvent et entendre leurs voix.
- Les systèmes judiciaires doivent examiner les préjudices spécifiques qu'ils ont subis, en particulier les problèmes graves comme la violence sexuelle envers les femmes et les enfants.
- Le fait d'être déplacé ou apatride doit être traité comme un problème grave de droits humains dans tous les processus judiciaires.
- Les personnes concernées doivent recevoir des compensations et d'autres formes d'aide, non seulement pour avoir été forcées de partir, mais aussi pour les souffrances qu'elles ont endurées pendant leur déplacement.

- Les efforts de justice doivent garantir que les personnes puissent rentrer chez elles en toute sécurité, récupérer leurs terres et reconstruire leur vie.

« On ne peut pas reconstruire la paix sans ceux qui ont tout perdu. » - YORJA



A portrait of an elderly couple, a woman on the left and a man on the right, both looking directly at the camera with serious expressions. The woman has short, grey hair and is wearing a patterned top. The man has short, grey hair and is wearing a light-colored, button-down shirt. The background is a soft, out-of-focus green.

PERSONNES ÂGÉES

Les personnes âgées sont un groupe vulnérable significativement affecté par le conflit. La JT doit traiter l'impact en assurant leurs droits socioéconomiques (nourriture et soins de santé).

Que devrait-on faire ?

- Assurer des espaces sûrs pour dire la vérité et réintégration
- Traiter l'accès à la nourriture, soins de santé et abri
- Soutenir le dialogue intergénérationnel et programmes de soin

Repères

- Créer des voies de participation à la justice transitionnelle.
- Développer des programmes pour les aider à retrouver et à se réunir avec leurs familles et à se sentir à nouveau partie intégrante de leurs communautés.
- Leur permettre de s'exprimer dans les décisions qui affectent leur vie.
- Établir des politiques visant à protéger leurs droits, y compris un logement sûr.
- Prévoir des mesures pour les procédures qui soutiennent les personnes âgées, notamment dans les processus de vérité et de réconciliation.
- Agir contre toute violence subie, c'est-à-dire enquêter et poursuivre les auteurs.

Recommandations

- Inclure des études de cas sur l'inclusion
- Étendre les mesures de protection sociale et le soutien résidentiel

« La justice honore la sagesse – laissons nos aînés s'exprimer. » - YORJA



SECTION

04

Acteurs, Processus et Mécanismes de Mise en Œuvre

DE QUOI TRAITE CE CHAPITRE ?

Ce chapitre concerne les rôles et responsabilités de divers acteurs dans la mise en œuvre de la justice transitionnelle (JT) en Afrique. Il souligne que la JT est une responsabilité partagée et pas seulement pour les gouvernements, mais aussi pour les communautés, société civile, Union Africaine et organes régionaux.

A close-up photograph of hands placing a white puzzle piece into a larger assembly of white puzzle pieces on a dark surface.

ACTEURS

Qui fait fonctionner la justice transitionnelle ?

La JT a besoin de travail d'équipe ! Différentes personnes et organisations – du gouvernement aux leaders communautaires. Tous ont un rôle à jouer dans la construction de la paix.





NIVEAU NATIONAL/RESPONSABILITÉ ÉTATIQUE

Le succès du processus JT dépend de l'engagement et des capacités des leaders du pays et des communautés locales.

Les gouvernements nationaux doivent diriger le processus JT en :

- créant des lois et développant des programmes
- cherchant du soutien régional, continental et international
- supprimant les blocages politiques et s'assurant que la voix de tous soit entendue, spécialement les femmes et jeunes

Guérison par l'éducation et le dialogue

La justice transitionnelle inclut la guérison du cœur. Cela signifie :

- Enseigner la paix dans les écoles
- Soutenir le conseil en santé mentale et médiation
- Adopter des stratégies médiatiques pour promouvoir l'unité et processus de paix
- Créer des espaces sûrs pour des discussions ouvertes

Collaboration avec l'AUHRM

Les gouvernements doivent collaborer avec le **Mémorial des Droits de l'Homme de l'Union Africaine (AUHRM)** pour documenter les processus de justice transitionnelle des différents États



NIVEAU RÉGIONAL

Travailler ensemble à travers les frontières

Les Communautés Économiques Régionales (CER) comme CEDEAO, CAE, SADC devraient travailler avec les États pour aider à résoudre les conflits qui traversent les lignes de pays. Elles devraient aussi :

- Partager les ressources
- Médier la paix
- Aider à mettre en œuvre les programmes et politiques JT



NIVEAU CONTINENTAL

L'Union Africaine joue un grand rôle pour faire fonctionner la JT à travers l'Afrique.

Les rôles de l'UA incluent :

- Coordonner les efforts de paix entre nations
- Donner guidance et conseil aux pays sur comment mener leurs processus JT
- Fournir soutien à travers financement, formation et partage d'outils utiles





ACTEURS NON-ÉTATIQUES

Les jeunes, Organisations de la Société Civile et Communautés sont des acteurs très cruciaux et les vrais agents de changement. Le changement commence dans les communautés.

Rôles

- Les ONG sensibilisent par la défense
- Les leaders religieux et culturels aident les communautés à guérir et réconcilier
- Les jeunes mènent l'activisme



Mobilisation des ressources

Pour transformer les plans JT en réalité, argent et autres ressources sont nécessaires.

Le financement devrait venir de :

- Organes régionaux (comme CEDEAO, SADC, etc.)
- L'Union Africaine
- Partenaires internationaux

Ces ressources aideront à payer pour les projets de vérité, soutien aux survivants, formation et autres activités clés qui rendent la JT efficace.

À noter

- Les gouvernements doivent prévoir un budget pour les programmes de justice transitionnelle et créer des fonds indépendants pour mobiliser des financements supplémentaires auprès de parties externes.
- Les pays voisins devraient mutualiser leurs ressources pour soutenir la justice transitionnelle dans les régions.
- L'Union africaine devrait mener des activités de financement, créer un Fonds pour la justice transitionnelle et développer une base de données d'experts en justice transitionnelle pour soutenir les processus dans les États membres



Gestion des connaissances et plaidoyer

Documenter. Apprendre. Partager.

- La justice transitionnelle fonctionne mieux lorsque les leçons sont partagées à travers l'Afrique.
- L'Union africaine recueille des histoires, des idées et des réussites afin que d'autres puissent en tirer des enseignements.



Est-ce que cela fonctionne ? Comment le savoir ?

L'Union africaine suit les progrès :

- Les pays rendent compte chaque année des avancées en matière de justice transitionnelle
- Les retours d'information aident à améliorer les efforts
- Les données et les histoires permettent de maintenir la responsabilité de tous

Les jeunes sont l'avenir de la justice

La justice transitionnelle ne fonctionne que lorsque tout le monde est impliqué, en particulier les jeunes qui peuvent :

- Participer à la guérison communautaire
- Exiger l'équité
- Veiller à ce que les dirigeants rendent des comptes



info@yorja.org



www.yorja.org



Y O R J A

YOUTH ORGANIZATION FOR RESEARCH & JUSTICE ADVOCACY



Impunity
Watch



Netherlands